

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 MARS 2021

Présents : Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Eric BALMES, Olivier BLOT, Véronique BONNAURE, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Michel DAYRE, Loic DUCROS, Julien MAGNIN, Jean-François THIBON, Valentin THIBON.

Excusés : Stéphanie DELEUZE pouvoir à Mathias DALZON
Eric GARREL pouvoir à Michel DAYRE
André FORGET pouvoir à Eric BALMES

Le quorum étant atteint la séance commence à 20h09.

Désignation de la secrétaire de séance : Alexandra AMIEL.

Ordre du jour (selon la convocation du 19/03/21)

- 1- Compte de gestion.
- 2- Compte administratif 2020 et affectation des résultats.
- 3- Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage « chemin du serre ».
- 4- Voirie : réfection enrobé pour entourage grille du canniveau « du roulet ».
- 5- Voirie : chemin du Christoulas.
- 6- Acquisition de panneaux de signalisation.
- 7- Maintenances cloches et paratonnerre églises de Chandolas et Maisonneuve.
- 8- Contrat secrétaire de Mairie.
- 9- Questions diverses.

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le compte rendu de la séance, du 12/02/21, est approuvé à l'unanimité.

1/ Compte de gestion

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

2/ Compte administratif

Monsieur le Maire présente le détail du compte administratif et rappelle que le vote se fait par budget.

Il répond aux questions diverses des conseillers.

Le maire s'étant retiré, le conseil municipal, réuni sous la présidence de M Michel DAYRE délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par M Jean-François THIBON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve à l'unanimité.

3/ Convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage - chemin du serre

Monsieur le Maire présente l'opération de dissimulation des réseaux de distribution d'électricité et l'opération d'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications du Chemin du Serre. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modalités techniques, administratives et financières de la convention de la maîtrise d'ouvrage par le SDE 07.

4/ Voirie : réfection enrobé pour entourage grille du roulet

Présentation par Monsieur Eric BALMES du projet de réfection de l'enrobé de l'entourage de la grille de caniveau du roulet, le projet est approuvé avec 14 voix pour et 1 abstention.

5/ Voirie : chemin du christoulas

Après discussion, la décision du regoudronnage d'une partie du chemin du Christoulas est reportée au prochain conseil municipal. Un nouveau devis est demandé pour le goudronnage de la route jusqu' au Bourdaric.

6/Acquisition de panneaux de signalisation

Après présentation du devis, par Monsieur Eric BALMES, le conseil approuve à l'unanimité l'acquisition des panneaux de signalisation.

7/ Mainténances cloches et paratonnerres des églises de Chandolas et Maisonneuve

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de la proposition de contrat concernant la vérification et l'entretien annuel des cloches, de l'horloge et du paratonnerre, ainsi que les éventuels dépannages de l'église Saint Laurent d'Avenas de Maisonneuve et de l'église de Chandolas. Le conseil vote pour à l'unanimité.

8/ Contrat secrétaire de Mairie

Délibération portant sur la création d'un emploi permanent de secrétaire de Mairie ouvert aux fonctionnaires et, le cas échéant aux agents contractuels.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- 1/ de créer un emploi permanent de secrétaire de mairie.
- 2/ de modifier ainsi le tableau des effectifs.
- 3/ d'inscrire au budget les crédits correspondants.

9/Questions diverses

- Demande d'un habitant voulant acheter le garage de l'appartement de l'école : celui-ci est pour l'instant compris avec la location du logement.
- Demande d'ouverture de portillon donnant sur l'emplacement des conteneurs à poubelle, à l'entrée de Chandolas : le conseil n'y voit pas d'objection.

- Plusieurs habitants nous signalent le stationnement dangereux sur la place de Maisonneuve : le conseil travaille sur une proposition d'aménagement de la place pour augmenter la capacité de stationnement en toute sécurité.
- Demande d'un paroissien concernant la mise en place d'un chauffage pour l'église de Chandolas : le conseil étudie la question.
- Demande de signalisation d'intérêt local pour un gîte : le conseil proposera une délibération concernant la signalisation de toute activité à domicile, avec respect d'une charte graphique, au prochain conseil municipal.
- Demande de bouchage du délaissé entre les habitations et le parking de la ferrage : Eric BALMES et Michel DAYRE vont étudier le dossier.
- De jeunes riverains, nous signalent, le mauvais état des panneaux de basket sur la place du jeu de boule de Chandolas.

Commission Associations

Au prochain conseil municipal, la commission proposera un montant pour le budget alloué aux subventions et aura étudié les demandes déjà arrivées en Mairie.

Commission Affaires scolaires

Le RPI de Chandolas/StAlban s'est porté volontaire pour une campagne de dépistage du Covid19 par test salivaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h48.